



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 2 et 3 juillet 2016

COMPTE RENDU ADOPTÉ

ADOPTÉ PAR 10 POUR ; 0 CONTRE ; 3 ABST. ; 1 NE PREND PAS PART AU VOTE

Présents : Bastien Bisson, Pierre Boulanger, Nicole Daniel, Isabelle Dhoyer, Gilbert Grandjean, Margaux Jalby, Bernard Hameau, Bernard Lefèvre, Maurice Marais (arrivé à 11h45), Isabelle Soltysiak, Michèle Tanaff, Gaël Utard, Etienne Vigour, Marie-Anne De Vreyer, Saâd Zian (Délégué général)

Excusés : Julien Bruno, Aline Fuhrmeister, Jean-Yves Talois

Etaient à l'ordre du jour :

- Présentation de l'élection à la présidence
- Présentation et élection à la présidence
- Présentation et élection du Bureau
- Présentation et adoption de l'ordre du jour
- intervention politique de la présidence
- Procès verbal de l'AG 2016
- Bilan de l'AG 2016
- Décision du lieu de l'AG 2017
- Point financier
- Constitution des commissions et groupes de travail statutaires
- Organisation de l'été
- Lien CD - Régions comment s'organiser
- Quels groupes de travail utiles aux travaux de l'association
- Organisation du travail dans le cadre du nouveau calendrier national
- Bilan du CD et clôture

La doyenne, Michèle Tanaff, introduit la séance.

Après demande de modification, la proposition d'ordre du jour est mise au vote sans modification.

1. Élection à la présidence

Est candidate Isabelle Dhoyer, qui prend la parole.

Le résultat des votes de l'AG (Rapport moral, mais pas seulement) sont compliqués à recevoir. Le fait d'être au CD implique de porter du commun, le Président compte pour un collectif.

Conformément aux Statuts, le vote a lieu à bulletin secret

Isabelle Dhoyer: 13 ; Unanimité des Présents

Le Comité directeur a élu Isabelle Dhoyer présidente de l'association

2. Élection du Bureau

Candidats : Gaël Utard (Vice-Président), Isabelle Soltysiak (Vice-Présidente), Bernard Hameau (Trésorier national), Margaux Jalby (Trésorière nationale adjointe), Pierre Boulanger (Secrétaire).

Gaël Utard (Vice-Président)

13 voix ; unanimité des présents

Isabelle Soltysiak (Vice-Présidente)

12 voix

Bernard Hameau (Trésorier national)

13 voix ; unanimité des présents

Margaux Jalby (Trésorière nationale adjointe)

11 voix

Pierre Boulanger (Secrétaire)

13 voix ; unanimité des Présents

Le Comité directeur a élu le Bureau



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 2 et 3 juillet 2016

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été travaillé à partir des choix et des demandes de l'AG. Il conviendra de distinguer qui s'occupe de quoi, et quelle dimension des dossiers revient au CD et à l'Équipe nationale. Certaines tâches reviennent au CD et d'autres à l'Équipe nationale.

Il est demandé, de façon connexe, qu'un travail soit fait sur les comptes rendus, afin que soient explicités leur utilité pour l'association, pour les travaux en cours, ainsi que leur volume.

Un membre indique qu'ils doivent communiquer les décisions prises de façon précise.

Un travail est en cours en priorité vis à vis du Flash, afin de développer les délibérations prises et permettre de donner davantage d'éléments de contexte.

Il conviendra peut-être de distinguer ce qui est communiqué à l'externe et ce qui reste en interne, si tant est que ce soit possible.

Le Comité directeur adopte l'ordre du jour

Pour: 13 ; unanimité des présents

4. Discussions autour de la Charte du Comité directeur

La Présidente présente la charte du CD. Elle sera adoptée lors du prochain CD (septembre) afin de laisser à chacun le temps de s'en imprégner et de pouvoir apporter d'autres éléments.

Les membres du CD abordent les points suivants au cours de la discussion :

- la nécessité de préciser les cas de « conflit d'intérêt », problématique identifiée par le rapport OMMS
- spécifier le terme « confidentialité totale »
- réfléchir aux termes « ne pas nuire aux intérêts de l'association ».

Les membres du CD s'accordent sur une liste de documents de référence à mettre à disposition de chaque membre.

Complémentairement, l'utilisation de l'adresse {CoDir} devra être rediscutée au CD de septembre.

5. Adoption du procès verbal de l'AG

Le procès verbal de l'AG est présenté.

La discussion s'amorce sur une demande de précision : les Orientations nationales votées sont-elles excluant de celles non votées ou marquent-elles une indication de priorité ?

Les documents et précédentes décisions vont dans le sens suivant : les Orientations votées sont prioritaires par rapport à celles non votées.

Le CD adopte le procès verbal de l'AG, après modifications.

Pour : 14 voix ; unanimité des présents

Suite à une dernière relecture du document, le Délégué général a remarqué une difficulté sur le PV adopté en séance. Les membres du CD présents ont été contactés par message électronique pour se positionner sur une proposition de modification.

Suite à celle-ci, le Comité directeur adopte le procès verbal de l'AG.

Pour : 11 ; Contre : 3



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 2 et 3 juillet 2016

6. Bilan de l'Assemblée générale

Ressentis :

- Climat houleux, jusqu'à l'agressivité, pas très sain pour travailler, beaucoup de tensions qu'on n'arrive pas à gérer ;
- AG assez pauvre politiquement ;
- On aurait dû traiter à chaud du non-vote du Rapport moral, revenir vers l'AG pour expliquer les conséquences ;
- Dualité entre le rejet d'un système et les clés qui manquent pour certains AGéistes ;
- Il y a eu un problème de posture de certains membres du CD, qui se sont désolidarisés de l'action du CD ;
- Il serait bien de pouvoir enfin construire quelque chose dans ces AG qui ne soit pas de l'ordre de l'opposition ;
- L'AG dure 2 jours et 1 nuit, ce n'est pas seulement statutaire, c'est aussi festif. Ça reste un fantastique temps de formation.

A retravailler :

- Informations aux délégués à l'AG afin de préparer ;
- Rapport d'activité présenté séparément du rapport moral pour que le débat et le vote aient lieu uniquement sur le rapport moral ;
- Intégrer des points d'info/impacts avant les votes ;
- Prises de parole en plénier à réfléchir, à décoder.

A réfléchir :

- Définir le rôle du CD dans la préparation de l'AG : jusqu'où le CD a la main: Manque de clarté entre champ du CD et de l'Équipe nationale ;
- Accessibilité de l'AG par rapport aux aînés ;
- Est-ce qu'on a les moyens d'organiser tous les ans une AG de cette importance, pourquoi ne pas faire une AG technique 1 an sur 2 (« AG technique: AG d'une demi journée consacrée uniquement aux votes statutaires »)
- Questions « Forum » hors ordre du jour : certaines personnes interviennent pour poser des questions qui n'ont rien à voir avec le sujet traité : il faut trouver une place pour ces interrogations des AGéistes ;
- L'AG nécessite un volume hallucinant de travail, à partir de mars. Une réflexion doit se mener sur l'utilité de ces temps, ainsi que sur le ressort et le travail des régions.

7. Décision du lieu AG 2017

Structure candidate : Centre International du Hameau de Bécours

Le CD choisit le Centre International du Hameau de Bécours comme lieu de l'AG 2017.

Pour : 11 ; Contre : 0 ; Abs : 3



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 2 et 3 juillet 2016

8. Point financier

Documents joints :

- Rapport du Trésorier national
- Point de situation BRED
- Point immobilier

Au cours de ce point, a été évoquée la nouvelle organisation salariale, en cours de réflexion.

Une communication a été faite à l'ensemble des salariés afin de reclarifier le sens du projet. Certains services (particulièrement les SV) ont montré leurs inquiétudes. Le ressenti suite à cette discussion est que les salariés sont moins inquiets, mais conscients des changements à venir d'ici 2020 :

- 1- Stabiliser le noyau CDI
- 2- Non renouvellement de postes
- 3- Possibilité de CDD sur certains projets précis.

Un membre du CD demande à ce que soit présenté le ratio de masse salariale, courant dans de nombreuses associations (part des salaires par rapport au total des dépenses).

9. Constitution des commissions et groupes de travail statutaires

Avant de procéder au vote, des réflexions ont lieu sur les différentes commissions :

- Au vu du nombre de conflits, c'est peut-être un problème que la Commission des conflits soit si peu saisie, mais cela impliquerait de retravailler sur le rôle de la Commission des conflits.

Candidats :

- Instruction des demandes de médaille de reconnaissance : Isabelle Soltysiak, Bernard Hameau (auxquels s'ajoute le Président de l'AAEE, conformément au Règlement général)
- Commission des conflits : Bruno Julien, Margaux Jalby
- Observatoire de la laïcité et des discriminations (OLD) : Raymonde Derouard pilote, Etienne Vigour copilote et référent CD

Le Comité directeur adopte la constitution des commissions et groupes de travail tels que candidats. Pour : 13 ; unanimité des présents

10. Constitution de la Commission Administrative et Financière (CAF)

Les chantiers actuels de la CAF :

- immobilier (AD'AP et fonctionnement des structures),
- financier (projet des structures).

Un membre demande si un lien avec la Commission de contrôle est possible → Il n'y a pas de lien institutionnel Comité directeur / Commission de contrôle :

extrait de l'article 16.3 des statuts : *La commission de contrôle a pour mission : la vérification de la mise en œuvre des décisions de gestion arrêtées par l'assemblée générale, le contrôle, soit à sa propre initiative, soit à la demande du comité directeur, du président, du trésorier, du délégué général ou d'un membre de l'équipe nationale mandaté par ses soins, des comptes de toute structure d'activité de l'association»*

Membres d'office du fait de leur fonction : Bernard Hameau, Margaux Jalby.

Candidats : Michèle Tanaff, Gilbert Grandjean, Maurice Marais, Bastien Bisson, Pierre Boulanger.

Le Comité directeur adopte la constitution de la CAF

Pour : 11 ; unanimité des présents.



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 2 et 3 juillet 2016

11. Liens CD/Régions, comment s'organiser

Introduction : les régions devraient être nos interlocuteurs mais à ce stade nous n'avons pas réussi à trouver le bon curseur, la bonne relation, les bons espaces pour que ce modèle fonctionne.

Propositions :

1. Désigner des membres du CD, chacun ayant un Territoire qui lui soit attribué.

La relation serait exclusivement politique élu vers élu (Responsable régional ciblé). Il s'agirait d'informer et de recevoir de l'information, consulter, dans une dimension de relation humaine.

2. Mettre en place un groupe de travail/commission « Vie des structures », chargé(e) d'assurer la relation avec les régions, constitué de ces membres.

Il s'agit d'un instrument d'animation du réseau entre les grands temps, avec une dynamique, des objectifs. Il s'agit d'un dispositif qui se veut temporaire, transitoire, ce n'est pas un usage à pérenniser. Il sera intégré à la problématique de la gouvernance.

Crainte que le CD veuille répondre à tout, on ne peut pas tout construire avec les RR : « on n'est pas là pour avoir une liste de courses ».

3. Conseil national

Le CN n'est peut être pas un bon format, le public présent n'est pas identifié par un objet commun (élus et salariés) : séparer certains temps en vue de temps de travail spécifiques et adaptés.

4. Formations nationales

5. Nomination/élection des Responsables régionaux

Nomination- élection des RR : une dichotomie à travailler.

Réintroduire du symbolique, du rituel dans la nomination d'un RR.

A régler :

Quid des régions qui ne fonctionnent pas ?

Il est nécessaire de définir ce qui est du champ des élus et ce qui est du rôle des salariés (EN).

12. Quels groupes de travail utiles aux travaux de l'association ?

L'organisation ne sera validée qu'au prochain CD, au vu de l'enjeu et des attentes exprimées à l'AG (réflexions et motions sur gouvernance et démocratie).

Il paraît important de définir clairement le rôle de chacun et le modèle démocratique souhaité.

Il y a un paragraphe dans le rapport moral qui n'a pas été questionné :

« La gouvernance de l'association, que ce soit au niveau local, régional ou national n'est pas un exercice aisé. Ce sont des espaces sérieux où l'on apprend et s'exerce au fonctionnement de la vie civile. Notre modèle démocratique existant donne, par élection, des responsabilités, des droits et des devoirs. Les mots « démocratie » et « transparence » sont souvent brandis par défiance ; laissant croire que la démocratie ou la transparence sont plus pratiquées par certains et moins par d'autres. Les difficultés de mise en œuvre de nos décisions collectives questionnent le sens donné au mot « démocratie ». Y-a-t-il des Éclés qui n'agissent pas pour le « mieux » dans l'association et y aurait-il un autre sens à donner aux décisions prises ? L'atmosphère de suspicion, liée aux difficultés que nous rencontrons, nous demande de mettre en place des temps de régulation pour dépasser ces perceptions et se comprendre. Bien entendu, nous pouvons nous améliorer, nous ne sommes pas parfaits... »

Nous nous souvenons bien de l'AG 2014, un moment charnière pour notre association. Nous avons tous un rôle à tenir pour construire de nouvelles relations de gouvernance. Dans cette optique, nous souhaitons trouver « les bonnes solutions ». L'AG 2015 a été une réussite et c'est en partie grâce à ces évolutions concrètes de méthodes et de relations, et aussi parce que nous avons collectivement veillé à ce que cette AG soit une AG qui construise. »



VIE INSTITUTIONNELLE ET VIE ASSOCIATIVE

Isabelle DHOYER, Présidente

Dossier : Comité directeur

Dossier suivi par : Françoise CAHU, assistante

Date : 2 et 3 juillet 2016

Cette réflexion sur la démocratie et la gouvernance implique un travail sur les relations bénévoles/salariés, ainsi qu'un travail sur nos textes de référence : des motions et des orientations s'y rattachent.

Réflexions des membres du CD sur les commissions :

- Un parallèle entre commissions du CD et organisation salariée pourrait être pertinent, ainsi qu'un parallèle entre commissions et temps démocratiques ;
- Calquer l'organisation salariale sur l'organisation structurelle n'est peut être pas une bonne idée, mais la question doit être abordée ;
- Le CD doit-il reprendre en main la pédagogie ?
- Pour la pédagogie, il s'agit d'un problème de formation, il s'agirait davantage de le faire faire ;
- Les ON ne devraient-elles pas sous-tendre nos groupes de travail ?

Réflexions sur la problématique spécifique de la gouvernance :

- Si un groupe doit réfléchir à l'organisation mise en place, il faudra retravailler sur ce qu'est une région ;
- Type de démocratie et Organisation territoriale sont deux questions différentes auxquelles un seul groupe ne peut pas répondre ;
- En 2000, il y avait 321 groupes locaux, en 2016, il y en a 143 ; on ne peut pas rester avec la même organisation qui servait le double du nombre de groupes. Des réflexions seront nécessaires sur l'organisation structurelle de l'association (on parle de bassins d'animation...);
- Si on veut expérimenter les bassins d'animation/bassins de vie, il faut réinventer une relation politique de gouvernance sur ces espaces.

Réflexions sur les Équipes Nationales Thématiques (ENT) :

- Il faut retravailler les ENT, notamment sur la communication et les technologies ;
- Les ENT relèvent par principe du pouvoir du DG ; si c'est un enjeu majeur, il paraît normal que certains membres s'en préoccupent. Il serait pertinent qu'au CD de septembre on définisse les objectifs qu'on se donne ;
- Afin d'assurer le lien CD-ENT, pourquoi certains membres du CD n'iraient-ils pas dans les ENT ?
- Les ENT ne sont qu'un outil, ce n'est pas un problème si on ne le fait pas.

13. Organisation du travail dans le cadre du nouveau calendrier national

Le document est distribué

Mise en place d'un nouveau calendrier national, avec pour le CD un développement du travail en commissions

Ce nouveau travail avec moins de commissions doit nous inciter à réfléchir sur de nouvelles façons de travailler :

- vote électronique pour certaines décisions
- fonctionnement plus léger en CD...

PROCHAINE SÉANCE DU COMITÉ DIRECTEUR

17 ET 18 SEPTEMBRE 2016